



## *Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur*

### **APPEL A CANDIDATURE**

### **CHEF.FE DE PROJET « RENOUVELLEMENT DE LA CHARTE DU PARC »**

#### **Contexte**

Le Parc naturel régional (PNR) des Préalpes d'Azur a été créé le 30 mars 2012 à la suite d'une concertation locale de plusieurs années et d'une volonté de dynamiser les activités économiques autour de la préservation et de la mise en valeur des patrimoines du territoire. Sa charte est mise en oeuvre jusqu'au printemps 2027

Pour en savoir plus :

<https://www.parc-prealpesdazur.fr/>

<https://www.parc-prealpesdazur.fr/ressource-documentaire/charte-du-parc/>

En vue d'un renouvellement du label en 2027, le calendrier est le suivant

- 2023 : Organisation de l'évaluation finale de la Charte et de la concertation pour la révision de la Charte
- 2024 : Elaboration concertée de la Charte
- 2025 : Evaluation et dialogue avec les instances régionales et nationales (avis du CNPN et de la Fédération des Parcs)
- 2026 : Mise à l'enquête publique du projet de Charte – ajustements en suivant
- 2027 : Approbation de la Charte par les collectivités membres

#### **Missions principales**

En appui à l'équipe de Direction, et en transversalité avec l'équipe du Parc et les partenaires de la Charte du Parc,

- Animation du dispositif d'évaluation de la Charte du Parc
- Animation du dispositif de renouvellement de la Charte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

#### **Activités**

- Organiser des évènements liés au calendrier de renouvellement de la charte, dont un évènement de lancement à l'automne 2023.
- Planifier le travail à mener et préciser le retroplanning détaillé pour mener à bien le processus de révision de la charte
- Ecrire des cahiers des charges en fonction des études et autres prestations à lancer pour le renouvellement ou l'évaluation à mener et suivre/animer les prestations et projets le cas échéant
- Animer des réunions de concertation en lien avec l'évaluation de la charte de parc actuelle ou l'élaboration de la future charte
- Organiser le travail en mode projet en lien étroit avec la direction pour adapter les plans de charge de l'ensemble de l'équipe
- Piloter la rédaction de la Charte et la mise en forme des documents graphiques
- Participer à la recomposition et à l'animation du Conseil scientifique
- Participer aux relations avec le Conseil de développement liées au renouvellement de la Charte
- Participer aux manifestations de rencontres et d'échanges (colloques, séminaires,...) relevant de ses missions ;
- Participer à l'organisation de la fête annuelle du Parc ;
- Participer au bon fonctionnement de l'équipe technique et aux tâches collectives.

#### **Compétences requises**

- **Connaissances :**
  - Connaissances techniques dans les domaines du développement local ;
  - Connaissance des techniques d'animations et d'accompagnement de projets collectifs et concertés ;
  - Connaissance des textes législatifs et de la réglementation dans ses domaines de compétence ;

- Connaissance de l'organisation et du fonctionnement de l'environnement institutionnel et des acteurs publics (Etat, collectivités locales) ;
  - Connaissance des enjeux, du fonctionnement et de l'organisation d'un PNR.
- **Savoir-faire techniques et relationnels :**
- Capacité à faire émerger des idées innovantes ;
  - Capacité à animer une équipe projet ;
  - Maîtrise des outils bureautiques ;
  - Connaissance des outils de cartographie information, gestion de bases de données.
  - Techniques d'animation de réunion, prise de parole en public ;
  - Bonne expression écrite et orale.
- **Qualités et aptitudes :**
- Force de proposition ;
  - Autonomie et rigueur dans l'organisation du travail ;
  - Aisance relationnelle et bonne aptitude à la négociation, mobilisation de collectifs ;
  - Rigueur scientifique, capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
  - Innovation ;
  - Diplomatie ;
  - Travail en équipe et en réseau ;
  - Aptitude à l'animation de réunion et de groupes
  - Capacité à mener de fronts plusieurs projets
  - Polyvalence et pluridisciplinarité ;
  - Disponibilité, souplesse dans les horaires de travail (possibilité de réunions les soirs et les week-ends),

### Autonomie et responsabilité

Sous l'autorité hiérarchique du (de la) directeur.ice du Parc, le chef de projet développe progressivement son autonomie pour la mise en œuvre de ses missions.

Il.elle est amené.e à encadrer des stagiaires ou saisonniers dans sa mission.

Le travail auprès d'élus, de professionnels et d'habitants ou des actions spécifiques peuvent amener l'agent à travailler ponctuellement le soir ou les week-ends.

### Conditions statutaires

- Ingénieur territorial contractuel – Contrat de projet
- Temps de travail : temps complet sur la base de 35h/semaine (1607h plafond/plancher). Déplacements et réunions possibles le week-end et en soirée selon les besoins de la mission.
- Lieu de travail : 1, avenue François Goby- 06460 Saint-Vallier-de-Thiery
- Rémunération : selon grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale -Ingénieur territorial (Catégorie A) et selon expérience.
- Avantages : tickets restaurant
- Type de poste : contrat à durée déterminée : date début : 01/04/2023 – date fin : 30/06/2026

### Formation – diplômes requis

Expérience professionnelle : 3 ans minimum souhaitée dans le cadre de politique publique territorialisée

Niveau d'étude : Bac +5 minimum ou expérience significative

PERMIS B indispensable. Le PNR met à disposition des véhicules de service pour les missions de l'agent.

### CANDIDATURE :

**Lettre de motivation et CV adressés par mail uniquement** à l'adresse : [recrutement@pnr-prealpesdazur.fr](mailto:recrutement@pnr-prealpesdazur.fr) au plus tard le **03 février 2023 à minuit avec en objet la mention «Chef de projet Révision Charte»**

Pour les candidats retenus, un jury de recrutement aura lieu le 10 mars 2023.